

Centrale à tarmac: l'administration wallonne dit non



L'administration n'est pas favorable à l'installation d'une centrale à enrobés bitumeux à Sart-Bernard, le long de la nationale 4. ÉdA – Florent Marot

Vincent Desguin

Après analyse du dossier, les fonctionnaires délégué et technique ont remis un avis défavorable concernant le projet porté par Nonet et Sotraplant. Les autorités communales ont trente jours pour se prononcer.

Nouveau rebondissement dans le dossier de construction d'une centrale à enrobés bitumeux à Sart-Bernard, le long de la nationale 4.

Dans le cadre de la procédure administrative, ce sont les fonctionnaires délégué et technique de la Région wallonne qui ont été amenés à remettre un avis sur la demande de permis déposée par Les Enrobés Namurois, le consortium regroupant les entreprises Nonet et Sotraplant. Après analyse du dossier, et notamment des avis déjà émis par d'autres instances, les fonctionnaires wallons ont remis un avis défavorable. Ils proposent dès lors au Collège de refuser le projet. Le pouvoir communal dispose de trente jours pour faire connaître sa position. Mais selon nos informations, il est déjà acquis qu'il suivra les recommandations de

l'administration wallonne. Par la suite, Les Enrobés Namurois pourront toujours introduire un recours auprès des ministres Tellier (Écolo) et Borsus (MR).

S'il ne s'agit que d'un avis, celui rendu par les fonctionnaires wallons, sans bétonner la position communale, vient sérieusement la conforter. À l'inverse, la suite s'annonce plus compliquée pour Nonet et Sotraplant. D'autant plus que le dossier comporte une autre pierre d'achoppement: la suppression indispensable d'un sentier communal au cœur de la zone où devrait s'implanter la centrale à tarmac. La Commune s'y est opposée, tout comme le ministre Borsus en recours. L'affaire est désormais pendante au Conseil d'État. Mais quand bien même l'instance invaliderait la décision assessoise, la procédure ne ferait qu'un retour à la case départ, avec la même volonté affichée par les autorités locales de s'opposer à ce projet qui, on le sait désormais, n'a pas convaincu l'administration wallonne.